



Arrete insalubrite le locataire reduise les travaux

Par **aqsa**, le **05/02/2015** à **00:51**

Voila ! Je suis propriétaire d'un appartement qui comporte 1 chambre 1 salon et 1 cuisine que je pour a une famille au début un jeune couple mais coté reproduction il sont rapide et ont eu 3 enfants en 2 ans --" Donc après que son contrat s'est terminé je lui écris une lettre quelque mois avant de quitter les lieux (car il payait pas les loyers ; il cassait tout les murs ; mouiller une serpillière pour tremper mes murs ; casser les toilettes....) Donc tout cela a abouti à un arrêté . Je décide de faire les travaux pour ensuite entamer une procédure d'expulsion (car je n'ai pas le droit de le faire tant que l'arrêté ne sera pas levé) Mais problème mon locataire ne répond pas au téléphone ! Ne répond pas aux courriers. Je décide de lui rendre visite , me dit qu'il ne veut pas les travaux et me demande de ne plus revenir. Je suis perdue je sais pas quoi faire !